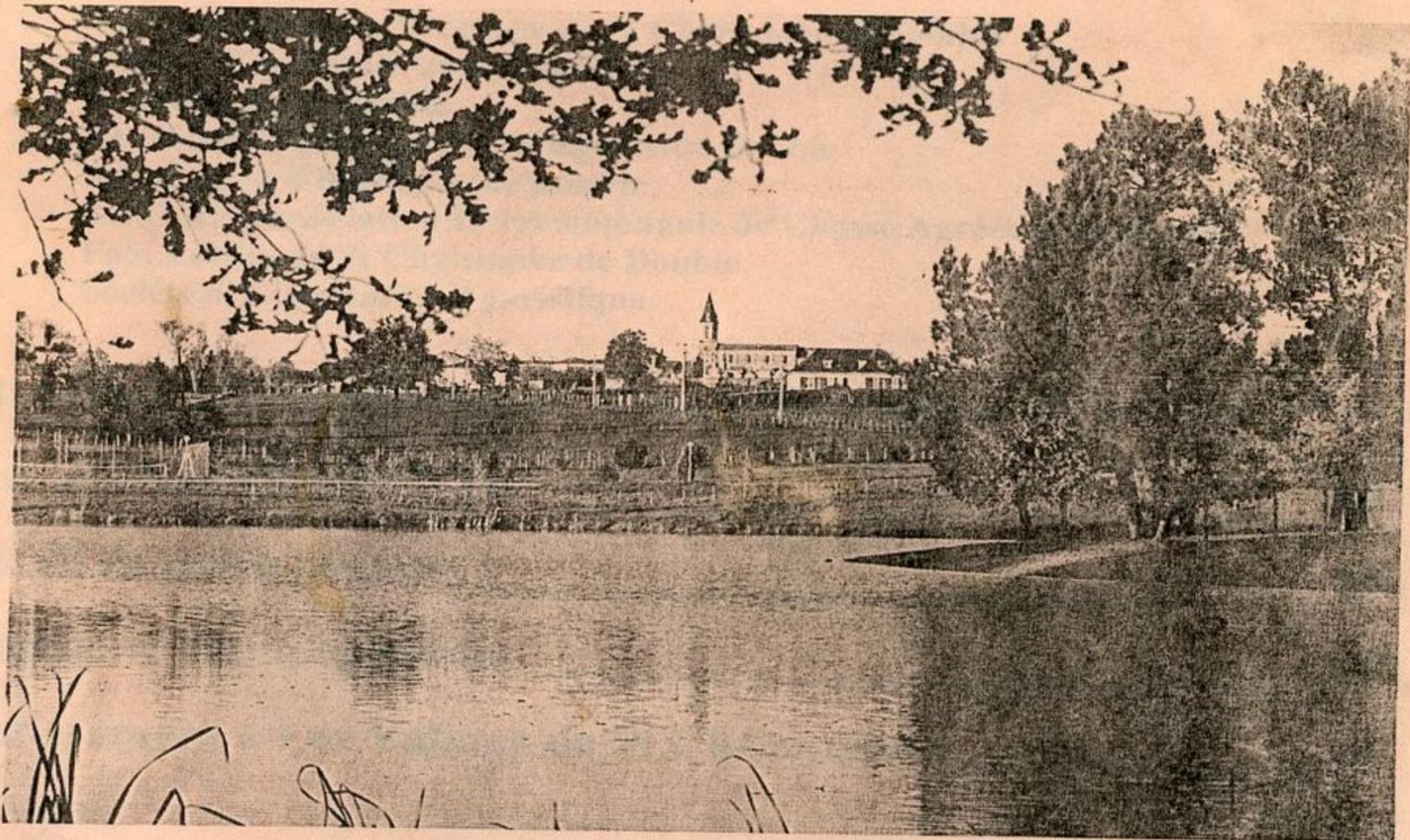


SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

Les Echos du Bourg

Informations Municipales et des Associations



Bulletin d'Information N°1

Decembre 1995

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	2
Les Représentants aux différentes commissions	3
Présentation de la Communauté de Commune	4
Les Réalisations 1995	5
Notre Ecole	6
La Vie Associative	7
Comité d'Organisation des Loisirs de St Christophe de Double	
Foot-ball - J.S.S.C.	
Club des Amis du 3ème Age de St Christophe de Double	
Gym - « Les Tonics de la Double »	
Boulistes de la Double	
Le club de Tennis de St Christophe de Double	
A.C.C.A. St Christophe de Double	
A.I.C.A. - Association Intercommunale de Chasse Agréée de la Double	
Foot Loisirs de St Christophe de Double	
Société d'Exploitation Touristique	
Structure administrative du Centre Nautique et de Loisirs	17
Association TRANS'VIL	18
Au fil de notre histoire	19
Douceurs Campagnardes	20
Lotissement « Les Vallons de St Christophe »	21



LE MOT DU MAIRE

Chers amies et amis,

Ces quelques lignes pour vous présenter la naissance du bulletin municipal. Il vous retracera succinctement la vie passée et vous présentera les projets à venir.

La dizaine de sociétés communales vous parleront de leurs activités, leurs bilans et leurs désirs.

Le Pourquoi et le Comment des principaux événements de la commune de ce qui s'y rattache.

Vos suggestions seront toutes les bienvenues, elles seront prises en compte. Nos difficultés résident dans les choix à faire. Faites confiance en votre conseil municipal et acceptez démocratiquement ses décisions.

Bien des réalisations ont été faites, je ne les citerai pas aujourd'hui. Elles n'ont jamais augmenté vos feuilles d'impôts de plus que l'évolution du coût de la vie. Je vous assure que, de mon fait, cela continuera.

Les premiers mois de l'année verront une nouvelle naissance :

La Communauté de Commune avec Coutras, Les Peintures et Le Fieu.

Nous approchons de l'an 2000, l'Europe est là et aidera directement ou indirectement les regroupements. Nous nous dotons d'un outil qui, depuis les moyens financiers, la solidarité, le poids stratégique vis à vis de l'Etat, du Conseil Général ou Régional, sera privilégié dans les années à venir.

Nous vous en parlerons plus longuement dans de prochaines pages.

Il faut se battre pour obtenir de l'argent, soyez certains que je m'y emploie.

En attendant, je souhaite longue vie à ce bulletin municipal.

**Que mes souhaits de joie, santé et bonheur vous
accompagnent en 1996.**

LES REPRESENTANTS AUX DIFFERENTES COMMISSIONS

DELEGUES DE LA COMMUNE AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- 1°/ Syndicat d'électrification de ST PHILIPPE D'AIGUILHE
MM. G. AUTIER, J. BAZILE, S. PATRI
- 2°/ Syndicat d'Adduction d'Eau de la Vallée de l'Isle
MM. G. AUTIER, J. BERTON, J.M. MESNIER
- 3°/ Syndicat Intercommunal du Collège de COUTRAS
M. G. AUTIER, Melle R. HURTAU, Mme C. REDON
- 4°/ SICTOM du Libournais pour la collecte et le traitement des ordures ménagères
MM. G. AUTIER, M. PAPILLAUD, Melle R. HURTAU
- 5°/ SIVU du Chenil-Fourrière du Libournais
MM. X. MALAISE, S. PATRI
- 6°/ Mission Locale pour l'Emploi
M. J. BAZILE, Mme C. REDON
- 7°/ Syndicat du Pôle du Séjour Organisé en Libournais
MM. G. AUTIER, M. PAPILLAUD, J.M. DEHAUX
- 8°/ Trans'vallée de l'Isle et du Lussacais (TRANS'VIL)
M. G. AUTIER, Melle R. HURTAU

MEMBRES DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES

- 1°/ Biens et Bâtiments Communaux
Melle R. HURTAU, MM. J. BAZILE, M. PAPILLAUD, A. ARNOUD, J. BERTON, D. MERCIER, J.M. MESNIER
- 2°/ Entretien des Chemins
Melle R. HURTAU, MM. J. BAZILE, M. PAPILLAUD, A. ARNOUD, J.L. LITOT, S. PATRI, D. MERCIER, J. BERTON, J.M. DEHAUX
- 3°/ Finances Communales
Melle R. HURTAU, MM. J. BAZILE, M. PAPILLAUD, A. ARNOUD, J. BERTON, X. MALAISE
- 4°/ Sports
M.M. A. ARNOUD, J.L. LITOT, J.M. MESNIER, Mme C. REDON
- 5°/ Loisirs
Melle R. HURTAU, MM. J. BAZILE, M. PAPILLAUD, A. ARNOUD, J.L. LITOT, S. PATRI, D. MERCIER, X. MALAISE, Mme H. DONATIEN
- 6°/ Communication - Informations municipales
Melle R. HURTAU, MM. J. BAZILE, J.L. LITOT, D. MERCIER, J. BERTON, Mme H. DONATIEN, MM. J.M.MESNIER, J.M. DEHAUX.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

M. J. BAZILE, Mme C. REDON, MM. J. BERTON, J.M. DEHAUX, N. BARRETEAU, M. NALET, S. PATRI, J.L. LITOT

SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN LIBOURNAIS (P.O.S.)

L'ensemble du conseil municipal participera aux réunions du groupe de travail du Plan d'Occupation des Sols.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

C'EST QUOI ?

C'est le regroupement de plusieurs communes qui décident de s'unir pour faire aboutir des initiatives locales, basées principalement sur des actions de développement économique et d'aménagement de l'espace.

POURQUOI Y ADHERER ?

Cela permet de doter les communes de moyens financiers supplémentaires ; ceci entraîne aussi à plus de solidarité financière (les communes les plus riches participent plus et les retombées sont réparties uniformément).

QUI ADHERE ?

Actuellement, les communes qui se sont regroupées : COUTRAS, LE FIEU, LES PEINTURES, ST CHRISTOPHE DE DOUBLE.

QUEL INTERET ?

Le regroupement permet d'avoir plus de poids, plus d'audience auprès des représentants de l'état, des collectivités régionales ou départementales.

PAR QUI EST-ELLE ADMINISTREE ?

Le Conseil d'Administration est composé de 10 délégués. La répartition est la suivante

- Le Fieu 2 délégués
- Coutras 4 délégués
- Les Peintures 2 délégués
- St Christophe 2 délégués

<i>Répartition démographique :</i> <i>de 0 à 2000 habitants : 2 délégués</i> <i>de 2000 à 4000 habitants : 3 délégués</i> <i>plus de 4000 habitants : 4 délégués</i>

Le conseil élit un bureau composé :

d'**1 PRESIDENT**, de **3 VICE-PRESIDENTS**, **1 SECRETAIRE**

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

QUELLES SONT LES RECETTES DE LA COMMUNAUTE ?

- Produit à fiscalité directe
- Subvention de l'état et autres collectivités
- Revenu de ses biens
- Produit des taxes, redevances ou contributions (service assuré)
- Produit des dons et legs
- Produit des emprunts

Pour l'avenir, la Communauté de Commune est une nécessité pour permettre aux petites communes (tout en leur assurant la garde de leur identité sur les projets et réalisations qui leur sont propres) de pouvoir prétendre aux mêmes droits, aux mêmes traitements en matière de subventions que les communes plus importantes donc plus riches.

Le Conseil Municipal a donc voté à l'unanimité son appartenance à la Communauté de Commune du « Pays de Coutras ». Au fil de l'avancée dans cette nouvelle voie, des informations plus précises seront diffusées.

LES REALISATIONS EN 1995

Parking du cimetière

Un parking flambant neuf a été aménagé devant le cimetière. L'espace vert est en cours de réalisation pour agrémenter cette nouvelle implantation.

La voie nouvelle qui est terminée donne plus de fluidité au trafic.

Abri-bus

Les enfants qui prennent le car peuvent enfin s'abriter sous la construction effectuée par les employés municipaux.

Eclairage du Centre Nautique et de Loisirs

Des lampadaires ont été installés au Parc de Loisirs, de l'entrée au Restaurant de la Forêt et vers le Petit Doubleaud, ce qui agrmente un peu plus encore ce site que tout le monde nous envie.

Réfection de l'école

Notre école communale a été repeinte, les fenêtres ont été changées, un « air de neuf » abrite nos petits écoliers. Dans une étape prochaine, il est prévu de refaire la cour de récréation.

Les réalisations à venir

Travaux de voirie

La commission des chemins ruraux doit se réunir prochainement pour définir les priorités en matière de réfection des routes. D'ores et déjà, la route menant au stade (direction Le Pin), ainsi que celle allant du Frappier à Lagarde (direction le Boucarat) font partie des urgences à réaliser.



NOTRE ECOLE

Directrice : Mme M.C. HURTEAU - ☎ 57.69.54.41

Ce matin, 4 septembre 1995, l'école ouvre à nouveau ses portes pour accueillir 36 enfants. Les élèves sont répartis dans 2 classes.

Mademoiselle Douillet, nouvellement nommée, assure l'enseignement des cours élémentaires et des cours moyens.

Les premières acquisitions de sections enfantines et les apprentissages fondamentaux du cours préparatoire relèvent des attributions de Madame Hurtau.

Madame Féréol apporte son aide auprès des plus jeunes pour favoriser leur adaptation et leur socialisation.

Chargé de la préparation des repas et de l'entretien des locaux, Monsieur Vergnaud contribue au bon fonctionnement de l'établissement.

La surveillance des enfants dans le car de ramassage est confiée aux bons soins de Mademoiselle Fabienne Brulatout.

Les tout-petits ont fait leur première rentrée et partent avec timidité à la découverte d'un autre univers où résonnent déjà les rires et les bavardages des plus grands, heureux de se revoir. Ainsi, comme chaque année, l'école renaît et sa jeunesse sans cesse renouvelée donne à notre village son souffle de vie.

Grâce au soutien de la Municipalité qui a le souci d'améliorer le cadre de vie des enfants et à la collaboration de tous, parents, amis et sympathisants, l'action éducative se poursuit dans des conditions favorables.

Des parents délégués (titulaires : Mmes Donatien et Papillaud, suppléantes : Mmes Bonnefon et Dubois) soutiennent avec intérêt la tâche des enseignants.

Avec le concours de tous, l'école organise diverses manifestations (fête de l'Arbre de Noël, loto, défilé de Carnaval, kermesse de fin d'année) et s'implique dans la vie locale.

LA VIE ASSOCIATIVE



COMITE D'ORGANISATION DES LOISIRS DE SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE

Président : M. A. ARNOUD - ☎ 57.49.50.41

A l'heure du bilan de la saison 1995, le Comité d'Organisation des Loisirs exprime sa satisfaction face à la fréquentation de la pêche au centre nautique.

Les cartes journalières ont connu un grand succès. La friture de gardons, abondante, a été très appréciée par les petits comme par les grands et de belles carpes et tanches n'ont pas manqué de casser quelques lignes.

Il est vrai que, situé dans un cadre privilégié, ce plan d'eau communal de 7 hectares est parfaitement propice à de belles journées de détente et de repos.

Cette année, en décembre, un empoissonnement plus important vient d'être effectué surtout en ce qui concerne les gardons.

La prochaine ouverture est prévue le samedi 2 mars 1996 à 7 heures.

Détail Empoisonnement

- 1000 feuilles de carpes de 1 été
- 150 kgs de carpes de 2 étés
- 100 kgs de carpes reproducteurs
- 50 kgs de tanches reproducteurs 3 étés
- 150 kgs de gardons de 2 étés

Fréquentations du site

Entrées : 26000 personnes

Pêche : 400 cartes journalières
154 cartes diverses (annuelles, hebdomadaires, truites)



FOOT-BALL J.S.S.C.

Président : M. J.L. LITOT - ☎ 57.69.55.30

La Jeunesse Sportive se porte
bien

Cette année encore, la J.S.S.C. accumule les bons résultats.

Les seniors jouent les premières places de leur championnat et l'équipe a fière allure tant par les résultats obtenus que par la bonne entente qui règne en son sein.

Nos jeunes sont, quant à eux, en entente avec Saint-Médard-de Guizières.

Les minimes font le difficile apprentissage du Foot à 11.

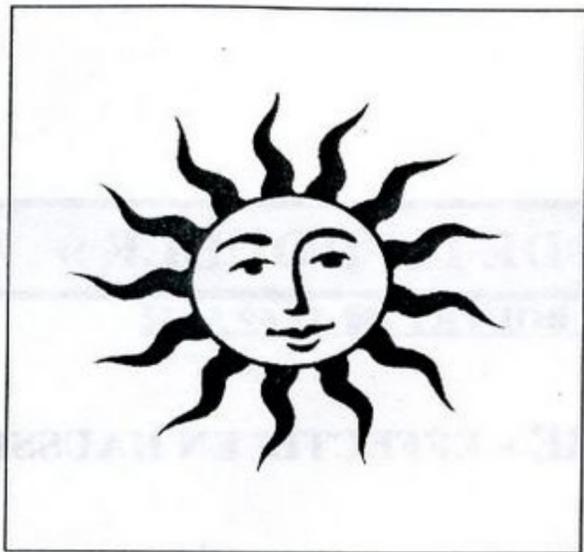
Les pupilles réalisent, eux aussi, un bon parcours où le jeu prime sur le résultat.

En ce qui concerne les manifestations,
- les grillades annuelles remportent leur succès habituel
- le loto est, lui aussi, une réussite.

Tout ceci est possible grâce au dévouement du bureau et à l'apport des bénévoles qui sauront se reconnaître et à qui, le président, adresse ses plus sincères remerciements.

La J.S.S.C. c'est, avant tout, une histoire d'amitié qui est née grâce à la volonté d'une équipe de copains.

Nous essayons de perpétuer cette tradition.



CLUB DES AMIS DU 3ème AGE DE SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

Président : M. Y. GUILLON - ☎ 57.49.54.26

Notre club a été créé à la demande de Monsieur BRILLET (ancien maire de St Christophe dans les années 1930), sous le nom « Club des Amis du 3ème âge de Saint Christophe de Double » le 19/11/1977.

Le club est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. La parution au Journal Officiel a eu lieu le 6 juin 1978.

Jusqu'en 1988, les adhérents se réunissaient une fois par mois. Depuis, les réunions ont lieu deux fois par mois :

- le premier samedi après-midi de chaque mois,
- le troisième jeudi après-midi de chaque mois.

Le club organise une kermesse le deuxième dimanche de juillet et deux lotos, un en décembre et l'autre en février, le dimanche après-midi.

Le club compte 72 adhérents dont beaucoup sont assidus aux réunions.

Les sorties organisées ont toujours un but touristique et permettent de découvrir des sites classés et les curiosités de notre région du sud-ouest. Elles sont agrémentées d'un repas. Le prix de nos sorties ne dépasse jamais plus de 100 Frs.

Malheureusement, notre club vieillit et les sorties se font de plus en plus difficiles à cause des rhumatismes et handicaps divers. Pourtant, le moral reste bon et nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre.



BOULISTES DE LA DOUBLE

Président : M. J. BERJONNEAU - ☎ 57.69.51.11

Les boulistes de la Double ont clôturé la saison 1995.

9 concours se sont disputés avec une moyenne de 25 doublettes pour chacun d'eux.

Le traditionnel repas de fin de saison a réuni les fidèles de la petite boule.

Le président remercie toutes celles et tous ceux qui accordent leur confiance au club et qui participent à le faire vivre.

Un souhait pour la saison 1996 qui débutera en mars ou avril

qu'elle soit aussi bonne, sinon meilleure, que la saison passée et que tous les adhérents prennent autant de plaisir à se retrouver autour du cochonnet.

Merci à tous !





Photo : Les enfants lors du « Trophée de la Pomme de Pin ». Loïc, Stéphanie, Ludovic G., Ludovic R., Aurélie et Quentin étaient fiers de participer.

LE CLUB DE TENNIS DE ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

Présidente : Mme G. RAULT - ☎ 57.49.56.03

Le tennis de St Christophe ne se porte pas mal du tout !

Ayant subi une envolée de demandes de licences en 1989 soit 71, nous en avons distribué 34 en 1990, 62 en 1991, 49 en 1992, 73 en 1993, 33 en 1994 et 45 en 1995.

Cette irrégularité est constatée également au niveau de la Ligue et de la F.F.T.

Le club de tennis de St Christophe est dynamique et convivial. Il organise et ce, pour la deuxième année, son « Trophée de la Pomme de Pin », du 24 juin au 2 juillet, sponsorisé par Hélène DUBOZ, un vif succès auquel participent les clubs voisins.

Nous constatons également un grand intérêt pour le deuxième Double-mixte des 16 et 17 septembre.

L'organisation de soirées « COUSCOUS », « CASSOULET » et « CHOUCROUTE » ont rassemblé les connaisseurs de bonne « bouffe ».

Saint-Christophe a eu l'honneur d'être choisi par la Ligue de Guyenne pour organiser un C.I.T.A. (Centre d'Initiation de Tennis pour Adultes) : à raison de 60 frs pour 12 heures de leçons de tennis faites par une monitrice d'état sur nos terrains, 8 personnes sont concernées.

Comme tous les ans, le club engage une équipe masculine et une équipe féminine dans les championnats d'hiver et coupe de Guyenne, les hommes ayant été classés Premier de leur poule en 1994.

Onze enfants se rassemblent tous les mercredis et samedis matin.

En 1993, le club a réussi à obtenir les subventions nécessaires pour la construction de son « chalet d'accueil ».

La présidente est optimiste quant à l'avenir du club, mais confesse qu'il faut s'investir énormément.



A.C.C.A.
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

Président : M. X. MALAISE - ☎ 57.49.52.97

La saison de chasse 1995/1996 est bien avancée et nous pouvons déjà faire un premier bilan.

A ce jour, l'A.C.C.A. a vendu 148 cartes de chasse, constatant ainsi un léger recul (154 cartes pour la campagne 1994/1995).

Avec l'argent de cette vente et celui récolté lors des différentes manifestations, l'A.C.C.A. achète et lâche du gibier de tir et de reproduction, se décomposant de la façon suivante :

GIBIER DE REPRODUCTION

- 18 lièvres adultes
- 10 levrauts

GIBIER DE TIR

- 660 faisans
- 100 cailles
- 60 perdreaux

Le bureau étudie le projet de lâcher des faisans reproducteurs en février. Cela nécessite des aménagements (cages, mangeoires, mini-plantations) pour une bonne réussite.

La régulation des nuisibles se fera en battue à partir de la mi-janvier. Comme tous les ans, l'A.C.C.A. organisera un loto et un ball-trap.

Le président et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



A.I.C.A.
Association Intercommunale de Chasse
Agréée de la Double

Président : M. S. PATRI - ☎ 57. 69.88.96.

L'Association Intercommunale de Chasse Agréée de la Double a été créée le 20 décembre 1985.

Elle regroupe trois communes :

- SAINT ANTOINE SUR L'ISLE
- CHAMADELLE
- ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

La superficie chassable est de 5 000 hectares.

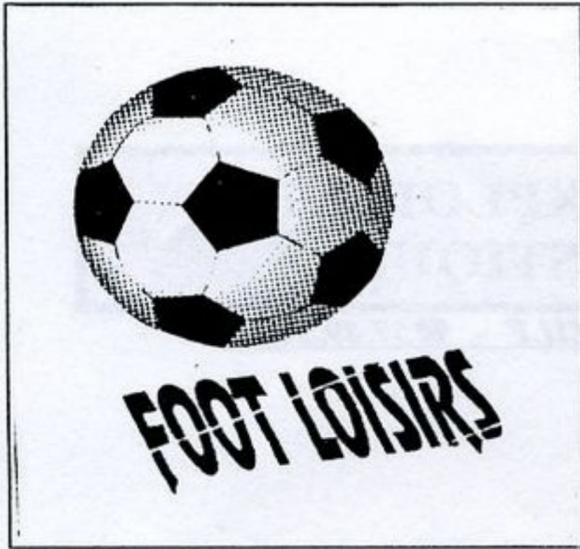
Le nombre d'adhérents est de 350.

Ses buts, dans le cadre de la loi du 10 juillet 1964 :

« Le développement du gibier, la destruction des animaux nuisibles ».

En 1995 il a été lâché pour 22 000 frs de gibier reproducteur : lièvres, faisans, perdreaux.

Il a été tué 26 renards, 6 fouines.



FOOT LOISIRS DE ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

Liste Joueurs

Stéphane ANDRIEUX
Denis BLANCHET
Damien BRULATOUT
Laurent CHATAIN
Daniel DELORD
Daniel DONATIEN
Jean-Luc DOUILLARD
Stéphane GAIOTTO
Jean-Christophe GIRET
Fabrice LEGARLANTEZECK

Jean Louis LITOT
Xavier MALAISE
Eric MAZEAU
Didier MOTARD
Alain RONGIERAS
Lionel RONGIERAS
Jean-Marc SEPEAU
Patrick VALADON
Bernard VENDAME
Laurent VERGNAUD

Président : Jean-Christophe GIRET - ☎ 57.49.51.90.

Vice-Président : Daniel DONATIEN

Secrétaire : Fabrice LEGARLANTEZECK

Secrétaire-Adjoint : Jean-Marc SEPEAU

Trésorière : Hélène DONATIEN

Trésorière-Adjointe : Isabelle MONTANGON

Malgré les nombreuses associations existantes dans la si active commune de St Christophe de Double, il en manquait une, celle qui pouvait associer le sport au plaisir, la jeunesse fougueuse aux vieux sages et l'indispensable esprit d'amitié.

C'est ainsi que naquit le FOOT LOISIRS de St Christophe de Double qui, depuis 2 mois déjà, développe son activité tous les vendredis soir au stade de football.

Dans une ambiance de camaraderie, les vendredis soir n'ayant pas de rencontres organisées avec un autre club (l'emploi de la préposition « avec » argumente cette complicité sportive vis-à-vis de l'adversaire), un entraînement s'effectue entre joueurs de l'équipe première et du FOOT LOISIRS.

En possession d'une liste de club voisin pratiquant le football avec les mêmes convictions, on s'organise des matchs au rythme de deux par mois.

Lorsque l'on reçoit une équipe, après l'apéritif servi au stade, on se requinquera chez l'un des restaurateurs de la commune qui aura accepté de nous recevoir malgré l'heure tardive à laquelle nous mangeons. Cette solution peut permettre à ceux-ci d'avoir une clientèle plus étendue.

Notre association a l'honneur de vous convier, courant février, à sa manifestation dansante et déguisée.

VENEZ NOMBREUX A NOTRE CARNAVAL !!!



SOCIETE D'EXPLOITATION TOURISTIQUE

Président : M. J. BAZILE - ☎57.49.51.04

Comme vous pouvez le voir sur le schéma d'organisation ci-joint, la S.E.T. a uniquement la responsabilité de la gestion du « Petit Doubleaud » et du Terrain de camping.

Cela représente tout de même :

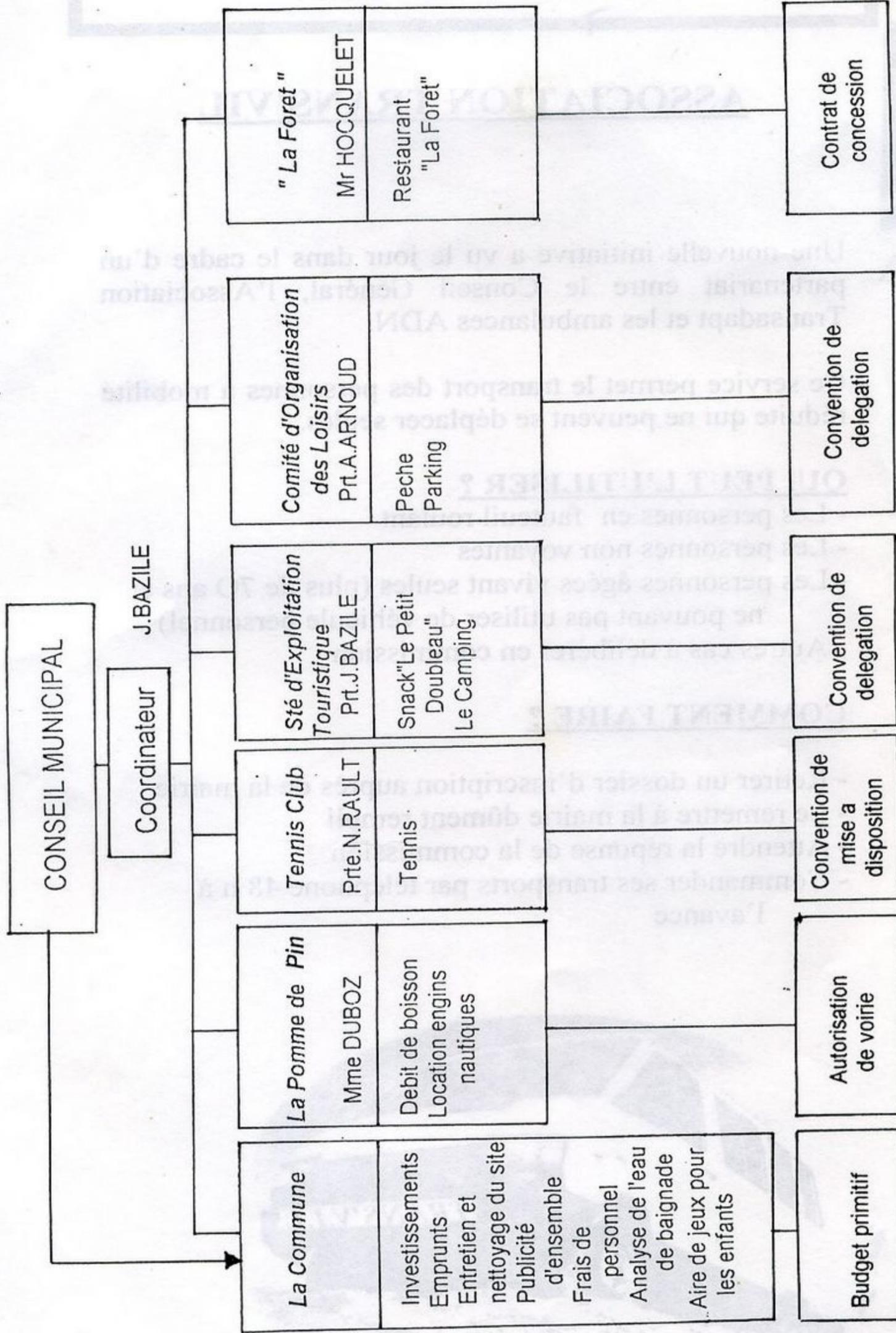
- un travail de comptabilité très lourd,
- une recherche difficile de concessionnaires fiables
- une indispensable activité de promotion et de publicité sans oublier
- l'entretien et l'amélioration des installations (au mois d'août : pose de 6 points lumineux pour éclairer la terrasse extérieure)

L'année 1995 a été marquée par la démission de l'ancien bureau et l'arrivée d'une nouvelle équipe à la mi-saison (28/7/95).

Les résultats financiers pour la saison 95 ne sont pas encore définitifs mais laissent apparaître un bénéfice en forte baisse par rapport à 94. Une analyse plus précise sera communiquée avec les résultats définitifs fin décembre.

La S.E.T. reste à votre disposition et à votre écoute. Si vous avez des suggestions à nous faire, n'hésitez pas à nous les communiquer. Cela nous aidera !

Centre Nautique - Structure Administrative au 27/11/95



Un coordinateur pour quoi faire ?

- Vu le morcellement (6 intervenants) des activités de l'aire nautique il faut quelqu'un pour coordonner l'ensemble. C'est a dire :
- S'assurer des problemes d'entretien, de la coherence de la communication interne et externe avec la communauté de commune du "Pays de Coutras"
 - Proposer au conseil municipal des ameliorations ou des equipements nouveaux.
 - Etre a l'ecoute de vos remarques ou suggestions
- * Chaque association ou concessionnaire reste entierement responsable de sa gestion et n'a de comptes a rendre sur le plan financier qu'au Conseil Municipal.

Situation Juridique = Propriété Communale

Au fil de notre histoire

Le 31 juillet 1830, c'est l'avènement du Duc d'Orléans qui prend le titre de « roi des Français » le 9 août 1830 sous le nom de Louis-Philippe 1er. Le drapeau tricolore est rétabli et, d'après la loi du 21 février 1831, les municipalités sont élues.

Cette année-là, les citoyens électeurs vont procéder à l'élection des conseillers municipaux. Pour être électeur, il faut avoir 25 ans d'âge et pour être éligible 30 ans.

D'autre part, les droits électoraux ne sont attribués qu'aux contribuables payant un impôt au moins égal au cens fixé par le régime.

A St Christophe de Double, à la suite du vote, sont proclamés élus :

- | | |
|--------------------------------|---|
| - Pointé Pierre à Beauregard | - Triquant-Courthieu Guillaume à Boisset |
| - Godichau François à Serpe | - Autier Aîné au Bourg |
| - Dubrueil Pierre au Châtin | - Dubrueil Pierre au Boucarat |
| - Gautrias François à Baitourt | - Dubrueil Guillaume dit Ferchat au Bourg |
| - Lapluie Arnaud à Serpe | - Chandeau François au Fourquet |
| - Morin Jorge au Tioule | - Autier Thomas à la Chaut au Moulin |

L'orthographe n'est pas encore régularisée et l'on peut trouver dans le même document des variantes pour le même mot :

St Christophe ou St Cristophe, Triquant ou Trigant, Dubrueil ou Dubreuilh, Pointé ou Pointet, Baitourt ou Baiztourre.

Le conseil municipal, réuni dans la maison commune, va réélire maire le Sieur Guillaume Triquant-Courthieu.

Son prédécesseur fut Jacque Trigant Boisset qui assura cette charge de 1813 à 1819.

Julien Chinaquet, chirurgien, demeurant à Geneste, lui succéda à partir de 1843.

Depuis 1792, date à laquelle fut proclamée la 1ère République jusqu'à nos jours, 22 maires exercèrent la fonction de 1er magistrat de la commune.

Pierre Collas de Mauwignier, officier de cavalerie fut le 1er de la liste.

La succession sera ouverte en 2001 et le futur conseil municipal inaugurerà le 3ème millénaire !

DOUCEURS CAMPAGNARDES

**A L'ORÉE DE LA DOUBLE EST UN PETIT VILLAGE
PERCHÉ SUR UN COTEAU PARMIS LES PÂTURAGES.
BLOTTI CONTRE LA FORÊT AUX ARBRES SÉCULAIRES,
IL COULE DES JOURS PAISIBLES ET RESPIRE LE BON AIR
ET DE CHAQUE COLLINE ON PEUT VOIR LES HAMEAUX
QUI DANS LEURS VERTS FEUILLAGES ABRITENT LES OISEAUX.
DÈS L'AUBE, À L'HEURE OÙ LA BRUME COUVRE LES ÉTANGS,
IL S'ÉVEILLE DOUCEMENT ET LE COQ VA CHANTANT.
LA NUIT RETIRE SON VOILE, LA CLARTÉ APPARAÎT,
AU SON DE L'ANGÉLUS, LE VILLAGE RENAÎT.
LA NATURE REPREND VIE AU RYTHME DES SAISONS,
TOUT S'ANIME DANS LES CHAMPS ET DANS CHAQUE MAISON.
VOYAGEURS QUI PASSEZ, RESPECTEZ SA QUIÉTUDE
IL A BESOIN DE VIVRE LOIN DES TURPITUDES.
REGARDEZ, ÉCOUTEZ ET PRENEZ DU BON TEMPS
SOYEZ LES BIENVENUS DANS CE PETIT COIN CHARMANT.
SA FORÊT ET SES LACS OFFRENT BIEN DU PLAISIR
À QUI SAIT LEUR DONNER QUELQUES HEURES DE LOISIRS.
LES LÉGENDES COURENT ENCORE DANS LES SYLVES PROFONDES
OÙ LES CHIMÈRES TOURNENT EN RONDES VAGABONDES.
SOYEZ ATTENTIFS À LA PAROLE DES AÎEUX,
ILS SAURONT VOUS REDIRE CES CONTES MERVEILLEUX.
BONNE CHÈRE ET BON VIN VOUS POUVEZ APPRÉCIER
DANS TOUS LES RESTAURANTS VOUS Y ÊTES CONVIÉS.
DES GÎTES VOUS PROPOSENT LEUR HOSPITALITÉ
ET VOUS ASSURENT BIEN-ÊTRE EN TOUTE TRANQUILLITÉ.
LE CRÉPUSCULE VENU, LA CLOCHE RETENTIT,
LA JOURNÉE S'ACHÈVE TROP COURTE MAIS BIEN REMPLIE.
LA CAMPAGNE S'ENDORT, TOUT EST CALME, REPOSANT
ET ST CHRISTOPHE VEILLE SUR TOUS SES HABITANTS.**

R. HURTAU

Les Vallons de Saint-Christophe Lotissement Paysagé Environnement Remarquable



Pour ceux qui ne connaissent pas encore ce village et ses alentours

Site privilégié, encore sauvage par endroits, au nord la vieille Double,
rustique et attirante par sa forêt grandiose - au sud ses vallons.

LE VILLAGE : 600 habitants, 1 école, épicerie boulangerie, 1 bar restaurant, 1 magnifique église

NOMBREUSES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS ➤ Tennis 2 courts, football, gymnastique, équitation, terrain de moto-cross, club, pétanque, club du 3^{ème} âge, pêche et chasse

*A 300 mètres du village, 1 lac splendide d'une superficie de 17 hectares avec ses activités de plein air
Jeux d'enfants, plage baignade, promenade sur le lac et pêche.*

1 RESTAURANT EN BORDURE DU LAC OUVERT TOUTE L'ANNÉE - Tél. : 57.49.50.02

LE LOTISSEMENT : comprend 7 lots boisés de chênes et de pins - Lotissement situé à 150 m de l'école
surface par lot 1700 m². Les terrains bénéficient d'une viabilité de grande qualité comprenant :
eau, électricité, téléphone, assainissement.

PRIX H.T. : 37 FRANCS LE M²

ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE PROMPTITUDE

Les trois premiers propriétaires bénéficieront d'une prime égale à 30% du prix du terrain H.T ; prime remise
au début de la construction, (charpente posée), et notifiée sur l'acte notarié au moment de l'achat du terrain

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie - Tél. 57.69.51.11



Bulletin de la Commune de SAINT CHRISTOPHE L'Y DOUBLE
Directeur de la publication : Guy Jean AUTIER, Maire
Responsable de la rédaction : Jean-Louis LITOT, C. M.
Imprimé par nos soins - Déclaration déposée le 15/12/1995